

Transports publics plus attractifs

Raphaël Breuleux (Verts)

L'urgence climatique nous oblige à trouver des solutions pour réduire nos émissions de CO2. Le dernier rapport du GIEC est effrayant et doit nous inciter à l'action, il en va de la qualité de vie des générations futures.

Une des premières actions à mener est évidemment de réduire les émissions de CO2 par personne. Pour y parvenir, une solution très efficace est connue depuis longtemps : augmenter la proportion des utilisateurs de transports publics. L'obstacle à cette solution est lui aussi connu : le prix des billets et autres abonnements est trop cher.

Fort de ce constat, notre groupe pense qu'il est temps pour la Confédération de prendre des mesures à la hauteur du défi qui est devant nous en proposant des prix beaucoup plus attractifs aux utilisateurs de transports publics. À titre de comparaison, l'Autriche proposera désormais un abonnement général annuel pour les transports publics à 1'095 euros, soit 1'170 francs suisse.

L'objectif de cet abonnement, surnommé «Klimatticket», est de convertir le plus grand nombre de personnes aux transports en commun et de les inciter à abandonner progressivement la voiture. La mesure rencontre un franc succès: plus de 75'000 abonnements ont été vendus au cours des deux premières semaines qui ont suivi leur lancement.

La Suisse a les moyens de mener une opération de grande ampleur, à l'exemple de son voisin autrichien. Une action qui, additionnée à d'autres, nous laissera le droit d'espérer un avenir où le climat restera supportable pour la plupart des êtres humains.

Au vu de ce qui précède, et conformément à l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale et à l'article 84, lettre o, de la Constitution cantonale, le Parlement est invité à faire usage du droit d'initiative du canton en matière fédérale et à demander aux Chambres fédérales d'élaborer un projet visant à réduire significativement le prix des offres CFF (billets de parcours et/ou abonnements).

Raphaël Breuleux (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 22 juin 2022

Documents annexés